

Image not found or type unknown



## Convocation à une médiation sans le sujet

Par **Tine52**, le **28/05/2012 à 12:36**

Bonjour,rnrnMon frère a reçu une convocation avec un médiateur sur un différent avec son rnvoin, et il n'est pas noté sur cette convocation en quoi consiste ce différent. Il a essayé de savoir à la maison de quartier où il est convoqué et on lui a répondu que l'on ne pouvait rien lui dire car c'est une affaire privée. Peut être mais comment peut il se préparer à se défendre si il ne connaît pas la cause exacte du litige ?rnrnSon voisin est plutôt procédurier et lui cherche des noises régulièrement pour des arbres pas coupés, le camion garé trop près de chez lui....rnrnCordialement.

Par **chris\_idv**, le **29/05/2012 à 11:07**

Bonjour,rnrnLa cause du litige sera exposé lors de la médiation ... qui n'a rien d'obligatoire pour votre frère.rnrnCordialement,